



## Augmentation de la capacité d'accueil des séances de patinage et de bains libres

**Rivière-du-Loup, le 19 novembre 2021** – Nouvelle fort attendue des citoyens et des familles, les récents allègements sanitaires permettent à la Ville de Rivière-du-Loup d'augmenter significativement les places disponibles aux séances de patinage et de bains libres.

Dès maintenant, la limite de participants est complètement levée pour les périodes de patinage libre. Pour s'élancer sur la glace, les citoyens n'ont qu'à se présenter aux moments prévus à l'horaire, disponible au [VilleRDL.ca](http://VilleRDL.ca) dans la section « Loisirs ». La présentation du passeport vaccinal et d'une carte d'identité demeure cependant de mise, tout comme le port du masque jusqu'à l'entrée sur la patinoire et le maintien de la distanciation d'un mètre.

Pour sa part, la capacité d'accueil des bains libres passera de 40 à 90 baigneurs à compter de ce lundi 22 novembre. L'inscription en ligne demeure dans ce cas nécessaire au [VilleRDL.ca/MesLoisirs](http://VilleRDL.ca/MesLoisirs), afin de s'assurer de ne pas dépasser la capacité maximale établie. Il est toutefois possible de s'inscrire jusqu'à la toute dernière minute, tant que des places demeurent disponibles. Passeport vaccinal, carte d'identité, port du masque jusqu'au bassin et distanciation demeurent également en vigueur. Les gradins seront en outre rouverts selon les mêmes règles sanitaires.

Il est à noter que la nouvelle capacité maximale établie pour l'instant pour les bains libres n'a rien à voir avec les restrictions de la pandémie, mais s'avère plutôt être une conséquence directe de l'enjeu de pénurie de sauveteurs. D'ailleurs, la Ville profite de l'occasion pour enjoindre les adolescents ou adultes passionnés de natation à suivre leur formation de sauveteur, pour permettre le maintien d'un accès maximal au bassin.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère  
Service des communications  
418 867-6611